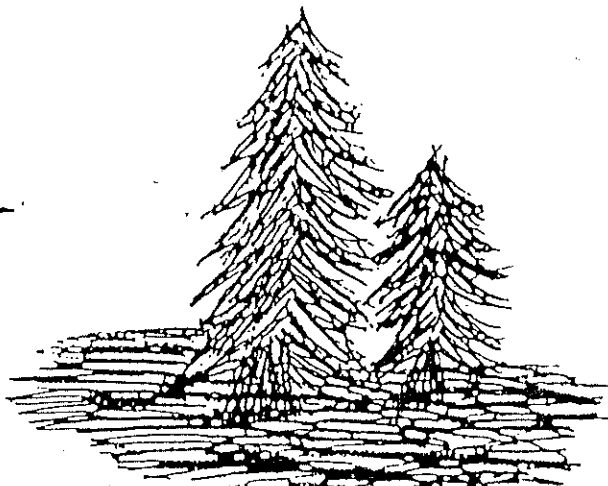


SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS

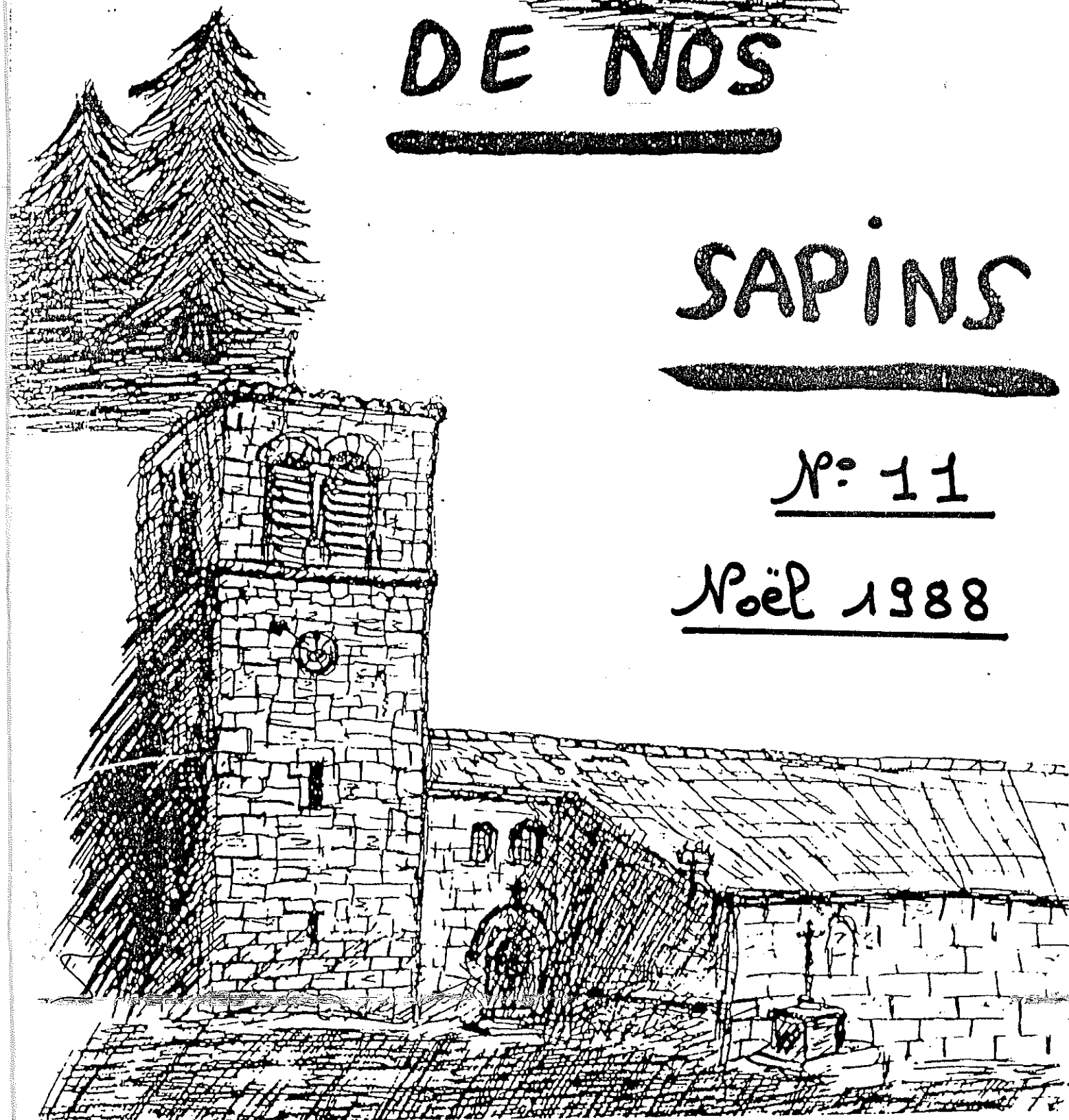


DE NOS

SAPINS

N° 11

Noël 1988



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETAIRE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60

MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29 ou 71.61.05.43
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48
M. RASCLE J.G. 71.61.05.60
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints
sont à votre disposition.

ASSISTANTE SOCIALE : Suite au départ à la retraite de
Madame ABEL, l'organisation des permanences
doit être modifiée. Dès qu'elles seront
fixées, un communiqué paraîtra dans la
presse et sera affiché en Mairie.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission des bâtiments
et de l'urbanisme :

- . M. TEYSSIER A.
- . M. RASCLE M.
- . M. ROYON J.
- . M. DIGONNET H.

Commission financière
et du budget :

- . Mme PAULET M.
- . Mme RASCLE C.
- . M. TEYSSIER A.
- . M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- . M. CLAPEYRON L.
- . M. CHARRAS J.
- . M. EPALLE C.
- . M. MANEVY M.

Commission du Permis
de Construire :

- . M. ROUCHON J.F.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. TEYSSIER A.
- . M. EPALLE C.
- . Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles

- . M. DIGONNET H.
- . M. GUILLAUMOND J.
- . M. RASCLE J.G.
- . Mme RASCLE C.
- . M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

Il y a bientôt 6 ans, votre Conseil lançait ces "ECHOS DE NOS SAPINS" dont le n° II vous parvient aujourd'hui. Si vous reliez ensemble ces II numéros, c'est un petit livre de 200 pages, environ, à travers lesquelles nous nous sommes efforcés, bien simplement, de vous apporter régulièrement quelques nouvelles de la vie de SAINT-ROMAIN. Un grand merci à tous ceux - membres du Conseil, responsables d'associations, conteurs et artistes - qui ont concouru à maintenir ce bulletin.

Il est aujourd'hui, pour moi, l'occasion de vous adresser à tous mes souhaits de "Bon et Joyeux NOEL", et, mes voeux très amicaux pour cette nouvelle année 1989.

Et, je voudrais adresser des voeux tout spéciaux à II habitants de SAINT-ROMAIN : les onze garçons et filles nés au cours de l'année 1988. C'est le record annuel des naissances depuis 16 ans (et peut-être plus) ! Bienvenue à tous à SAINT-ROMAIN et bravo aux parents.

Cette petite statistique m'a permis d'en découvrir une autre : entre 1983 et 1988, nous avons enregistré, sur la commune, 36 décès et 52 naissances. C'est la première fois, depuis très longtemps, que, sur une période de 6 ans, le nombre des naissances l'emporte sur celui des décès.

Au seuil d'une nouvelle année, c'est là une bonne nouvelle : SAINT-ROMAIN semble bien avoir choisi la VIE !

Il me reste, maintenant, à vous fixer notre rendez-vous annuel, pour notre REUNION D'INFORMATION et de VOEUX

le Dimanche 8 JANVIER, à II H, à la Salle des Fêtes

Nous nous y retrouverons, ensuite, pour un apéritif.

Encore une fois : BON NOEL et BONNE ANNEE

LES COMPTES PREVISIONNELS DE LA COMMUNE POUR 1988

Après le budget supplémentaire voté le 20 novembre par votre Conseil, les comptes de l'exercice 88 devraient être les suivants :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les recettes :

- redevance sur ordures ménagères.....	62.000 F
- impôts locaux.....	555.000 F
- attribution de péréquation de l'Etat à la T.P.	74.000 F
- dotation globale de fonctionnement de l'Etat *	659.000 F
- revenus de nos immeubles et salle des fêtes.	86.000 F
- intérêts financiers reçus sur nos créances..	97.000 F
- excédent des comptes de 1987.....	107.000 F
- divers.....	48.000 F
	<hr/>
	I.688.000 F

b) Les dépenses :

- personnel, gestion générale et fournitures..	307.000 F
- travaux d'entretien, électricité, eau, assurances	169.000 F
- intérêts financiers sur nos dettes.....	272.000 F
- participations diverses.....	182.000 F
- divers.....	61.000 F
- participation à maisons H.L.M.....	30.000 F
- excédent disponible pour investissements.**.	667.000 F
	<hr/>
	I.688.000 F

* Il faut noter l'augmentation importante de ce versement de l'ETAT, puisqu'il est passé de 508.000 FRS en 1987 à 659.000 FRS en 1988, soit + 30 %. Ceci est dû à la prise en compte de notre nouvelle situation administrative des voies communales, après les dossiers que nous avons préparés en 1986 et fait agréer en 1987.

** L'importance de cette somme économisée pour les investissements est à souligner : elle représente 40 % de notre budget de fonctionnement.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les recettes :

- excédent d'investissement reporté à fin 87....	242.000 F
- solde disponible sur budget de fonctionnement. 1988	667.000 F
- subventions diverses *.....	266.000 F
- remboursement T.V.A. 86 et taxe d'équipement..	78.000 F
- remboursement en capital sur nos créances.....	124.000 F
- vente de terrain à réaliser.....	156.000 F

I.533.000 F

b) Les dépenses :

- remboursement en capital sur nos dettes.....	267.000 F
- sécurité salle des fêtes **.....	18.000 F
- changement chaudière cure.....	17.000 F
- acquisition matériels divers***.....	50.000 F
- acquisition 4 x 4 des pompiers et camionnette communale	42.000 F
- éclairage public.....	22.000 F
- travaux sur bâtiments communaux et démolition.	61.000 F
- achat bascule et travaux d'installation.....	82.000 F
- aménagement place et promenade du Calvaire....	352.000 F
- revêtement rues du Bourg, trottoirs Vinçon... et parking	166.000 F
- égoûts du Bourg.....	18.000 F
- solde travaux chemins forestiers.....	91.000 F
- solde travaux sur chemins de 1987.....	140.000 F
- aménagements sur chemins CHAZOTTE, LE CHIER,.. CHABRAY	52.000 F
- revêtement routes LA FABRIQUE, LA FAYE.....	35.000 F
- revêtement route CHAMBAUD à RIOTORD.....	39.000 F
- entretien de divers autres chemins et routes..	81.000 F

I.533.000 F

* dont 138.000 FRS pour l'aménagement "place et promenade du Calvaire"

** portes anti-panique, sonnette d'alarme, éclairages de secours.

*** reliures d'archives, machine à écrire, miroir et panneaux indicatifs, conteneurs et solde étrave de déneigement.

SITUATION DE L'USINE DE PLASTIQUE

Nous vous indiquions, dans notre dernier bulletin, qu'une solution était en vue pour la reconversion de cette usine. Depuis quelques jours, malheureusement, des difficultés surgissent du côté des partenaires qui avançaient dans ce projet : elles concernent le financement des machines qui doivent être installées.

Nous souhaitons, très vivement, que ces difficultés puissent être surmontées, d'autant plus que, du côté de la Municipalité, tout est prêt pour la réalisation de ce projet :

- les architectes ont terminé les plans de réaménagement et sont prêts à déclencher les procédures d'appel d'offre.
- le Conseil Général de la HAUTE-LOIRE et le Conseil Régional d'Auvergne viennent de nous accorder, pour ces travaux, des subventions respectives de 69.000 F et 122.500 F.
- Nous disposons de propositions précises de la part de plusieurs organismes de crédit pour le financement de cette opération.

Nous gardons, donc, l'espoir d'une réalisation prochaine de ce projet. Si nous n'aboutissons pas, nous nous remettrons de nouveau au travail, avec ténacité et persévérance, pour rechercher une nouvelle solution.

QUELQUES ELEMENTS D'APPRECIATION SUR LA SITUATION FINANCIERE

DE LA COMMUNE

Comment vont les finances de la Commune ?
Comment ont-elles évolué au cours de ces dernières années ?

Afin de permettre à chacun d'entre vous une meilleure connaissance de ces questions, et sans entrer dans trop de chiffres et trop de détails, nous vous indiquons ci-après quelques évolutions significatives et importantes dans les budgets annuels de fonctionnement de la commune.

Entre l'année 1982 et l'année 1988 - donc, au bout d'une période de 6 ans :

- L'indice officiel des prix en France (indice INSEE) a été multiplié par 1,35.

- Les recettes annuelles du budget de fonctionnement de la commune ont été multipliées par 1,88.

De ces deux chiffres, on peut donc estimer que le POUVOIR D'ACHAT de la commune s'est accru de façon importante : + 40 %.

D'où vient cette augmentation et qu'en a fait votre Conseil ?

EVOLUTION DE NOS RECETTES

Au cours de ces 6 années, le Conseil a maintenu sans changement les taux des impôts sur les ménages (Taxe d'habitation, foncier bâti, et non bâti), tandis que l'Etat a révisé annuellement les bases de ces impôts qui, sur la période, ont été multipliées par 1,55 / 1,60. Si la richesse économique de la commune était restée stagnante, nos deux plus importantes recettes - dotation globale de l'Etat et impôts locaux - auraient, elles aussi, été multipliées par 1,60 environ. En réalité, elles ont été multipliées :

- par 1,93 pour la DOTATION de l'ETAT (effet de notre voirie communale)

- par 2,07 pour l'ensemble des IMPOTS LOCAUX payés par les contribuables de ST-ROMAIN, dont :

. Taxe d'habitation	x	2,00
. Foncier bâti	x	1,84
. Foncier non bâti	x	1,34
. Taxe professionnelle	x	3,32

Tous ces écarts importants sont la mesure d'une plus grande richesse de la commune : maisons nouvelles, logements anciens rénovés, entreprises anciennes qui se sont développées, entreprises nouvelles, etc.....

Concernant la TAXE PROFESSIONNELLE, son augmentation résulte de deux évolutions opposées :

- Des entreprises plus nombreuses et dont certaines se sont fortement développées.

- Un taux communal de taxe professionnelle en forte baisse. Ce taux, qui était de 17,26 % en 1982, a été porté par votre Conseil à 13,80 % en 1984, puis 12,40 % en 1985 et 11,16 % en 1986. A son niveau actuel, il place la Commune dans la moyenne du département.

Sans ces baisses répétées du taux, les entreprises concernées de la commune auraient acquitté, cette année, un impôt augmenté de 55 %, soit à elles toutes 128.000 Francs de plus.

Pour ne rien omettre dans cette petite analyse des impôts, il faut également rappeler que votre Conseil a décidé, en 1984, l'instauration de la redevance sur les ordures ménagères, qui s'est élevée, en 1988, à 62.000 F, couvrant à peu près exactement la participation de ST-ROMAIN au S.I.C.T.O.M. Cette participation, aux dépenses du SICTOM, est passée de 23.000 F en 1982 à 62.000 F en 1988, tandis qu'au cours de la période, la commune a investi plus de 60.000 F en conteneurs.

EVOLUTION DE NOS DEPENSES

Nos dépenses de fonctionnement, durant la même période, ont été multipliées par 1,54, évoluant donc beaucoup moins vite que nos recettes. Cet écart a donc permis d'accroître, dans d'importantes proportions, (multipliée par 2,90) la part économisée pour les investissements. Nous pouvons, donc, dorénavant, financer chaque année, par nos propres moyens, un volume appréciable d'investissements. C'est ce qui nous a permis, en particulier, de ne pas faire appel à l'emprunt au cours des 3 dernières années.

EVOLUTION DE NOTRE ENDETTEMENT

Nous avons donné, dans le bulletin de Noël dernier, un aperçu de cette évolution. On peut résumer ainsi la situation :

- Notre dette totale, à fin 1988, est sensiblement la même qu'à fin 1982 : 2.600.000 Francs.

- Nos créances, du fait des remboursements intervenus, ont baissé d'environ 500.000 francs : elles se montent à 1.130.000 Francs.

- Le coût total net de cet endettement s'est accru de 110.000 F par an, du fait d'un gros emprunt en 1984 sur une courte période (6 ans).

Le budget général de la Commune ayant presque doublé au cours de la période, le poids de notre endettement a proportionnellement diminué de façon importante.

En conclusion, on peut dire, avec certitude, que la situation financière de la commune - sans être exceptionnelle - s'est très sensiblement améliorée. Elle le doit à tous ceux d'entre vous, ménages ou entreprises, qui ont su créer ces nouvelles richesses.

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

- L'AMENAGEMENT DU TERRAIN DU CALVAIRE

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, les travaux sont maintenant bien avancés, malgré certains retards inévitables.

- Les terrassements, poses de canalisations et créations de plates-formes sont pratiquement achevés.

- L'engazonnement a été fait avec succès au cours de l'été. Les plantations d'arbustes et de plantes diverses sur les talus ont commencé fin Novembre ("A la Ste-Catherine, tout arbre prend racine"), mais, elles ont été interrompues par le froid et la neige.

- Les éclairages doivent être en place et fonctionner pour la fin de l'année.... ?

- Quelques tables et bancs ont été commandés et seront donc prêts à être installés au printemps.

En même temps que se poursuivaient ces travaux communaux, la "BOULE AMICALE" nous a fait part de projets importants d'aménagement de ses jeux (voir article plus loin).

Il faudra, bien sûr, que le temps fasse son oeuvre pour qu'arbustes et plantes soient pleinement épanouis. Nous pourrons, également, au fil des années, compléter petit à petit, équipements et embellissements divers.

Mais, d'ores et déjà, nous pouvons nous donner rendez-vous au printemps, pour profiter nombreux de ce nouveau lieu de rencontre et de détente.

- LA DEMOLITION DE LA MAISON DECITRE

Cette démolition est en cours d'achèvement. Elle libère une surface importante dont l'aménagement pourra être entrepris progressivement au cours des prochaines années, permettant, là aussi, d'agrémenter le centre-bourg d'une place agréable.

- LE CIMETIERE ET LES SERVICES FUNERAIRES

Le Conseil Municipal a décidé, au cours de l'été, de ne pas renouveler la concession des services funéraires qui avait été signée en 1979 pour une durée de 9 ans.

Cette concession mettait l'entretien du cimetière à la charge de l'entreprise concernée, celle-ci ayant l'exclusivité des services sur la commune.

La situation actuelle est donc la suivante :

- La Commune assure, elle-même, l'entretien du cimetière, ainsi que l'ouverture des tombes ou caveaux (le prix d'une ouverture de tombe a été fixé à 350 Francs).

- Pour les services funéraires, les familles font dorénavant appel à l'entreprise de leur choix.

- LA MORGUE

Située dans une pièce au rez-de-chaussée de l'ancienne vicairie, elle a un accès indépendant par la cour d'entrée de la Caserne des Pompiers.

Les travaux d'électricité, plâtrerie, peinture, etc... sont maintenant achevés et nous avons installé un lit mortuaire. Elle peut, donc, être mise à la disposition des familles qui le souhaiteraient.

L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.)

Il y a un an, nous formions avec ST-DIDIER-en-VELAY un Syndicat Intercommunal en vue de faire bénéficier nos deux communes des avantages liés à une O.P.A.H. Une phase d'étude était alors lancée, qui devait permettre d'analyser les besoins d'amélioration de l'habitat sur le territoire des deux communes.

Cette phase d'étude s'est achevée à l'automne et a conclu à l'intérêt certain de cette opération pour laquelle l'accord de l'ETAT a été obtenu. Une convention d'O.P.A.H. vient d'être signée entre notre Syndicat Intercommunal et Monsieur le Préfet de la Haute-Loire.

Par cette convention, l'Etat dégagera sur trois ans (1989, 1990 et 1991), en faveur des propriétaires intéressés, des crédits totaux qui pourront atteindre 5 millions de francs (cinq cent millions de centimes).

Des réunions d'information seront prochainement organisées à ST-DIDIER et à ST-ROMAIN ; vous en serez prévenus par la presse et par affiches. Que tous les propriétaires intéressés y viennent nombreux, ils y trouveront toutes les premières informations nécessaires à la constitution de leurs dossiers.

Sachez, d'ores et déjà, que cette opération vous permettra tout au long de ces 3 années :

- D'obtenir conseils et assistance gratuite d'une équipe d'animation, financée par notre Syndicat, qui vous aidera dans les domaines administratif, social, technique et financier.

- De bénéficier de subventions qui, selon les cas, peuvent atteindre 30 à 40 % du montant des travaux subventionnables.

- D'avoir également accès, pour vos travaux, à des prêts conventionnés pouvant représenter jusqu'à 90 % de la dépense. Dans le cas de propriétaires bailleurs, leurs locataires peuvent, alors, bénéficier de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement).

Comme vous le voyez, ces mesures sont importantes. Outre les avantages qu'elles apportent aux propriétaires et les activités économiques que représentent ces travaux, elles permettent, sur la commune, un meilleur équilibre entre habitats ancien et nouveau.

Attention, les subventions prévues seront débloquées par tiers chaque année ; si vous êtes décidés à entreprendre des travaux sans tarder, ne traînez pas pour établir votre dossier, mais, n'oubliez pas, non plus, que les travaux ne doivent commencer qu'après accord définitif sur la subvention.

SAINT ROMAIN AU JOUR LE JOUR
- - - - -

A L'ECOLE

L'Ecole Privée de SAINT-ROMAIN compte 57 élèves à cette rentrée 88. L'effectif est réparti ainsi :

- . 25 enfants inscrits en classes maternelles
- . 16 enfants en CP - CE
- . 16 enfants en CM.

L'assemblée générale, réunissant parents, membres de l'O.G.E.C. et de l'A.P.E.L., a eu lieu le jeudi 10 novembre. Monsieur LEVEQUE, actuel Directeur Diocésain, était venu pour représenter la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Haute-Loire. Il faisait ainsi connaissance avec l'Ecole et nous faisons aussi sa connaissance.

DANS LA VIE DE L'ECOLE,

notons la préparation à la fête de NOEL.

Comme l'an dernier, les enfants avaient invité leurs parents, leurs grands-parents, leurs amis au spectacle qu'ils organisaient le mardi 20 décembre, à 15 heures, à la salle des fêtes.

Ce même jour, les enfants de maternelles attendaient la visite du Père Noël, avant de venir interpréter une danse "à la volette".

Les CP - CE réalisaient une crèche vivante avec "Bonjour à l'Enfant Jésus".

Les CM offraient une interprétation de "la petite marchande d'allumettes".

L'après-midi s'achevait par des chants et le goûter de Noël.

NOTONS aussi,

le concours de belote et de loto, le dimanche 15 Janvier.

ETAT-CIVIL 1988 (au 15 DECEMBRE)

II NAISSANCES

DURIEUX Marine	Vinçon	le 1er février
DURIEUX Claire	Capet	le 8 mars
DUMOND Anaïs	Rullières	le 30 avril
CIGOLOTTI Pierre-Marc	Vinçon	le 1er juin
GARDETTE Priscillia	Le Bourg	le 19 juillet
CAYUELA Rémi	Les Chaizes	le 21 juillet
SIBILLE Réjane	Montchouvet	le 2 août
GUILLAUMOND Lysiane	Montchouvet	le 1er septembre
RASCLE Hubert	Chemin de Vinçon	le 21 septembre
HEYRAUD Pierre	Bessous	le 12 novembre
MORIN Lucie	Chemin de Ferréol	le 25 novembre

8 MARIAGES

COTTIER François/PAULLAUD Françoise	- La Colonie	- le 4 juin
MORIN Jean-Paul/DUMOND Colette	- Le Bourg	- le 4 juin
VALOUR Christian/LEGUIIS Nadine	- Chambaud	- le 25 juin
BOREL Fabrice/ROMEAS Laurence	- Lichemialle	- le 2 juillet
SIGAUT Jean-Marc/FAURIE Odile	- Le Châtaignier	- le 2 juillet
BRUNET Pierre/MORFOISSE Irène	- Bel-Air	- le 20 août
JOUBERT Frédéric/LEHRMANN Cristel	- Vinçon	- le 27 août
GARNIER Gérard/CHAUSSE Sylvie	- Fuvel	- le 3 septembre

5 DECES

MICHEL Claudius	La Vialle	le 8 mars
SABY Jeanne	Lichemialle	le 21 mars
FAURIE Jean	Les Vialletons	le 26 mars
FAURE Marcel	La Borie	le 1er juillet
MARCONNET Jean Baptiste	Le Châtaignier	le 26 novembre

CALENDRIER DES FETES DU 1ER SEMESTRE 1989

- 15 janvier	Concours de Belote (A.P.E.L. - O.G.E.C.)
- 11 février	Bal costumé (COMITE des FETES)
- 5 mars	Concours de Belote (SAPEURS-POMPIERS)
- 18 mars	Bal du FOOT (E.S.S.R.)
- 1er et 2 avril	Gala théâtral (LE BON AIR)
- 21 mai	Challenge TONY (E.S.S.R.)
- 4 juin	Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
- 17 juin	Bal de la "St-Jean" (COMITE DES FETES)
- 24 juin	But d'honneur (LA BOULE AMICALE)
- 9 juillet	Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
- 14/15/16 juillet	Tir aux pigeons (en option) - A.C.C.A.
- 22 juillet	Soirée d'amitié (A.F.N.)
- 23 juillet	Kermesse Des Ecoles (A.P.E.L. - O.G.E.C.)
- 29 juillet	Bal familial (SAPEURS-POMPIERS)
- 29 juillet	Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
- 5/6/7/ août	Fête patronale

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

BOULE AMICALE

L'année bouliste est terminée.

En 1988, tous les concours qui se sont déroulés de début Juin à Septembre ont affiché complet. Ce fut un succès pour la **BOULE AMICALE** de SAINT-ROMAIN.

Nos joueurs, licenciés F.F.S.B., ont participé, pour la première fois, au championnat des clubs de l'Union Bouliste Yssingelaise. Si le bilan fut négatif (2 victoires, 3 défaites), les rencontres avec les formations des localités voisines ont permis à tous de mieux se connaître. Tous les joueurs ont été satisfaits et gardent l'espoir d'un meilleur résultat pour 1989.

Au cours de l'année écoulée, tant en quadrettes, qu'en doublettes ou tête-à-tête, les licenciés ont participé, dans la région, à de nombreux concours officiels ou amicaux.

NOTRE GRAND PROJET POUR 1989 :

On en parlait depuis quelques années....

Ca y est, il va devenir réalité : UN BOULODROME couvert sur 4 jeux sera réalisé. Les travaux se préparent ; un bâtiment de 30 m X 13 m, avec bardage, de teinte lauze, en harmonie avec le secteur rénové du Calvaire, permettra à nos joueurs, par temps de pluie ou de froid, de continuer de s'adonner au sport des boules, dans de bonnes conditions.

Vous pourrez, au printemps, nous l'espérons, admirer et profiter de cette nouvelle et importante transformation.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque vous informe que de nombreux livres et cassettes (musique classique, musique pour enfants, etc....) sont à votre disposition gratuitement.

Par ailleurs, une ludothèque est également ouverte, chaque dimanche, de 10 h à 12 h.

Il y a, ainsi, un choix de 450 livres (romans policiers, documentaire, albums, B.D.,....) dont 150 pour les enfants, que vous pouvez renouveler tous les 3 mois, au moyen de commandes.

COMITE DES FETES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes vient de remettre son colis aux personnes âgées. Il espère, à travers ce modeste présent, apporter toute sa chaleur et son amitié à tous nos Anciens. Nous en profitons pour remercier tous les fondateurs du COMITE des FETES qui, sans eux, n'existerait pas aujourd'hui.

Sans renier notre passé, il convient, maintenant, de se tourner vers l'avenir. Ainsi, allons-nous essayer d'apporter encore plus d'ardeur à nos réalisations. Cependant, nous comptons sur votre aide, membres d'associations, habitants de SAINT-ROMAIN, estivants..... Essayons, donc, ensemble, de réaliser une fête patronale encore plus réussie et plus brillante.

Nous adressons tous nos remerciements à nos collaborateurs qui, de près ou de loin, contribuent au succès de nos réalisations.

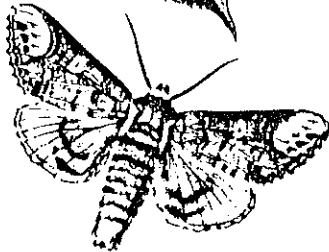
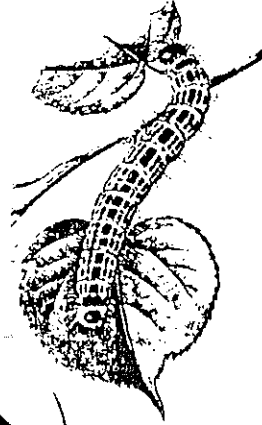
LES PAPILLONS

NOCTURNES

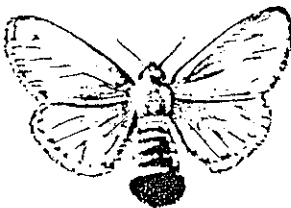
(SUITE)



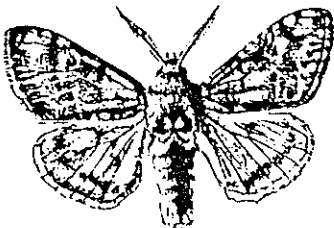
Processionnaire du Pin.



La Bucephale et sa chenille



La Cui brun



Le Bombyx porte-brosses.



La Nonne



FAMILLE DES NOTODONTIDES

De taille moyenne ou petite, les papillons de cette famille sont des insectes bizarres, parfois si profondément modifiés qu'ils ont perdu toute apparence d'êtres vivants lorsqu'ils sont en position de repos. On prend les uns pour des feuilles mortes, les autres pour des excréments d'oiseaux, tandis que d'autres ont la forme de branchettes tronquées. Certaines chenilles de cette famille ont également une morphologie insolite (voir croquis) ou des moeurs processionnaires qui les ont rendues célèbres : elles se rassemblent dans des nids durant la journée, elles n'en sortent que le soir pour aller se nourrir.

A ST ROMAIN, notons la BUCEPHALE qui habite les lieux boisés et les jardins. Posée sur son support, elle ressemble étrangement à une brindille. Ses chenilles ont été trouvées sur les noisetiers.

LA PROCESSIONNAIRE DU PIN : papillon gris brúnatre avec des bandes plus sombres sur les ailes. Elle fréquente les pinèdes. La présence de ce papillon est révélée par les bourses soyeuses que construisent les chenilles sur les branches des pins. Les chenilles se déplacent en formant une chaîne continue ce qui justifie leur nom de "processionnaires".

FAMILLE DES LYMANTRIIDES

Les papillons de cette famille montrent des différences importantes entre les mâles et les femelles. Dépourvus de trompe bien développée, les adultes ne peuvent s'alimenter. Quant aux chenilles, elles s'ornent fréquemment de touffes de poils très serrés ou fortement urticants.

LE CUL BRUN : ce petit papillon est tout de blanc vêtu avec cependant une touffe anale de couleur rouille. Il affectionne les haies. Les chenilles ont pour plantes nourricières le prunellier et l'aubépine.

LA NONNE : elle hante les forêts de feuillus et de conifères. Les mâles sont très actifs mais les femelles restent immobiles, le jour, sur les troncs d'arbres. L'espèce a été trouvée dans ces conditions dans le bois de ferreol.

LE BOMBYX PORTE BROSSES : ce papillon de taille moyenne est de couleur très grisâtre, il vole de juin à la mi-août. Ses chenilles ont été découvertes sur l'aubépine à Chabray.

FAMILLE DES SPINGIDES

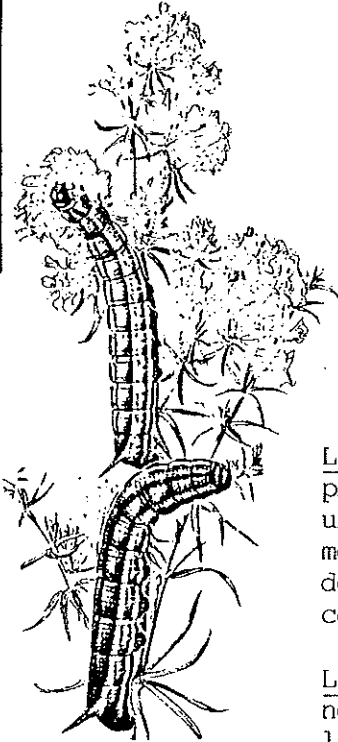
Papillons robustes, les sphinx possèdent des ailes triangulaires et allongées, un corps robuste et conique. Certains ont un vol fougueux et butinent en faisant du sur-place devant les fleurs. D'autres, par contre, possèdent une trompe atrophiée : ces papillons prennent peu de nourriture certains ne se nourrissent pas. Leur coloration est très discrète.

La nonne sur le tronc d'un pin



Profitant de leur constitution robuste, les sphinx entreprennent souvent des migrations à grandes distances. Leurs chenilles se reconnaissent à leur "corne abdominale".

Cette famille est bien représentée à St ROMAIN.



le Moro-Sphinx et ses chenilles

LE SPHINX DU TILLEUL : très facile à identifier grâce à la découpe de ses ailes, à ses dessins vert-olive et à la bande foncée des ailes antérieures. Il vole de mai à juillet, le soir autour des réverbères. Durant la journée, il reste posé sur les troncs des tilleuls. Sa chenille, d'un beau vert vif a été trouvée sur un Aulne au bord de la Semène.

LE SPHINX DU PIN : les ailes de ce papillon sont grises avec des dessins bruns et noirs, s'harmonisant avec l'écorce des pins sur laquelle ce papillon se dissimule fréquemment. L'espèce vole également de Mai à juillet et fréquente les bois du Brignon.

LE SPHINX BOURDON et le SPHINX GAZE : ces deux espèces très proches l'une de l'autre ont des ailes transparentes avec une large bordure brun-rouge. Par leur vol diurne et leurs mœurs floricoles, ils peuvent être confondus avec des bourdons. Ils fréquentent le bord des bois et les prés humides comme la vallée des Roches.

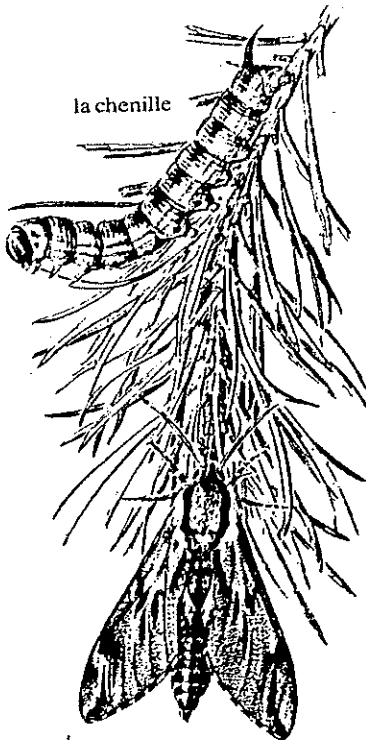
LE MORO-SPHINX : ressemble aux précédents mais ses ailes ne sont pas transparentes. Il vole en plein jour dans les lieux ensoleillés notamment sur le mur en face du cimetière.

FAMILLE DES LASTOCAMPIDES = LES BOMBYX

En général nocturnes, quoique certains mâles volent en plein jour, ces papillons robustes ont un corps fortement velu. Leurs chenilles, toujours poilues, sont parfois urticantes.

LE MINIME A BANDES JAUNES : ce papillon est commun partout l'été. Son habitat va des bois aux landes à bruyères. Sa coloration est brun-rouge pour les mâles avec une large bande jaune sur les ailes. La femelle est entièrement ocre. Les mâles volent en plein jour à la recherche des femelles.

LA LIVRÉE : ce papillon ressemble au précédent mais il est plus petit et surtout beaucoup plus clair. Il fréquente les bois et les haies. Sa chenille est bleue, ardoisée, poilue rayée de rouge et de noir. Elle vit sur l'aubépine.

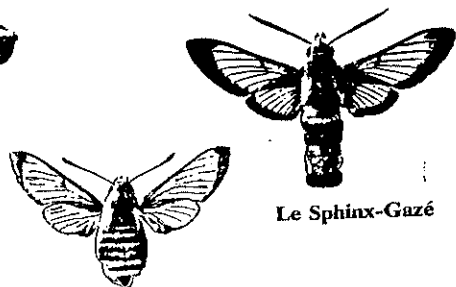


la chenille

Le Sphinx du Pin.



Le Sphinx du Tilleul.



Le Sphinx-Gazé

Le Sphinx-Bourdon

LE BOMBYX DE LA RONCE : intermédiaire tant en couleur qu'en taille aux deux espèces précédentes, ce bombyx fréquente les lisières et les broussailles. Sa chenille noire se rencontre sur les ronces. Les mâles sont diurnes. Ces trois espèces sont vues fréquemment à la Vialle.

FAMILLE DES SATURNIIDES : LES PAONS DE NUIT

Ces papillons sont ainsi nommés en raison des tâches ocellées visibles au centre de leurs ailes. Leur corps est robuste et les antennes des mâles sont en forme de plumes. Une seule espèce repérée jusqu'à ce jour à St ROMAIN.

LE PETIT PAON DE NUIT : qui fréquente les friches, les bordures des bois et les landes à bruyères. Le mâle vole en plein jour de mars à juillet. Sa chenille, trouvée sur le chemin de Lautat est verte, avec des bandes noires et des verrues de couleur jaune.



La chenille

FAMILLE DES GÉOMÉTRIDES : LES PHALÈNES

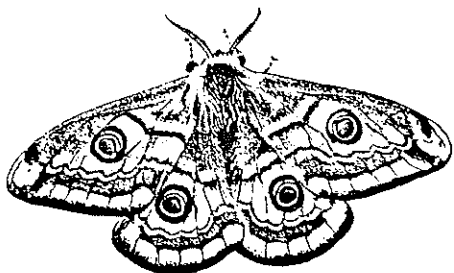
Cette famille est constituée d'espèces pour la plupart de stature fragile, aux ailes larges, arrondies et délicates, au corps grêle. Au repos, les ailes sont étalées à plat sur leur support.

Baptisées "arpenteuses", les chenilles de cette famille ont une démarche caractéristique associée à une réduction du nombre de leurs fausses pattes. Elles se plient en arceau pour avancer. On les désigne aussi sous le nom de GEOMETRES car elles semblent arpenter (ou mesurer) le chemin qu'elles parcourent.

LA ZÉRÈNE DU GROSEILLIER : ce joli papillon d'une coloration blanc jaunâtre avec des dessins noirs et orangés vole en plein jour, en été, autour des haies, des friches. Sa chenille s'attaque aux groseilliers.

LA PHALÈNE PICOTÉE : diurnes, ces petits papillons ont l'habitude de voler en plein soleil au-dessus des fougères-aigles.

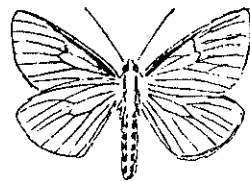
LA PHALÈNE BLANCHE : cette phalène a les ailes blanchâtres, marquées d'un délicat réseau de nervures noires. Elle vole de mai à Juillet sur les prairies humides.



Petit Paon de nuit



Zérène du groseillier.



La Phalène blanche



La Phalène picotée.

Phalènes ou Géomètres